



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour toute question sur la candidature à la reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature :

Consulter le site : <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partie 1 : Votre collectivité et ses partenaires en quelques points

Nom de la collectivité

Nom du président ou du maire

Adresse

Code postal

Code INSEE

Ville

Département

Nom et délégation de l'élue(e) principalement en charge de la biodiversité

Les réponses au questionnaire ont été coordonnées par :

Interlocuteur (précisez la fonction) :

Contact (téléphone et courriel) :

Moyens humains de la collectivité affectés directement à la biodiversité (en ETP) :

Liste des partenaires associés dans la démarche

Présence sur le territoire de démarches contractuelles (SAGE, Contrat de milieux, Contrat vert et bleu, Charte PNR, etc.). Lesquels ?

Présence sur le territoire d'espaces naturels protégés ou à enjeux communautaires¹ (arrêté de protection de biotope, RNN, RNR, Natura 2000, etc.). Lesquels ?

¹ Carte interactive des zonages réglementaires en Auvergne-Rhône-Alpes :
https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

Les documents d'urbanisme présents sur votre territoire (SCoT, PLU, PLUi, PLH, PDU, etc.)

Partie 2 : Autoévaluation du territoire

Cette première partie a pour objectif de permettre à la collectivité de s'autoévaluer dans sa prise en compte actuelle de la biodiversité. Cet état des lieux indicatif doit permettre d'identifier des pistes et objectifs d'amélioration, et peut vous permettre d'enrichir ou prioriser votre plan d'action opérationnel TEN pour les années à venir.

1. Les enjeux biodiversité sur votre territoire : état des lieux

L'objectif est ici de présenter les enjeux biodiversité sur votre territoire (atouts, menaces ...).

Question 1 : Quelles sont les trois atouts biodiversité (ou grandes « fiertés » biodiversité) sur votre territoire ?

Question 2 : Quelles sont les trois principales menaces qui pèsent sur la biodiversité à l'échelle de votre territoire ?

Question 3 : Citez une action phare de préservation de la biodiversité qui a été fortement appréciée et que vous jugez réussie sur votre territoire.

Question 4 : Quels sont les principales difficultés et écueils potentiels identifiés sur votre territoire pour agir en faveur de la biodiversité (points de blocages, difficultés de mobilisation...) ?

2. La mobilisation actuelle du territoire en faveur de la biodiversité : actions menées ou en cours

Cette partie est destinée à présenter vos actions actuelles sur les différentes thématiques présentées ci-dessous. Pour répondre, vous pouvez vous appuyer et renvoyer vers des extraits de documents existants (plans d'action, tableaux de bord, documents d'évaluation...).

Au regard des actions réalisées, il vous sera ensuite demandé de vous positionner sur votre niveau d'implication actuel pour chaque thématique.

Le niveau de départ n'est pas pris en compte dans l'analyse des candidatures, c'est avant tout la démarche de progrès qui est recherchée. L'établissement de cet état initial permettra au dispositif TEN **d'accompagner de manière pertinente** votre collectivité dans l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité. Le collectif régional pourra par exemple vous mettre en contact avec une ingénierie régionale compétente concernant les thématiques sur lesquelles votre collectivité travaille ou souhaite s'engager.

Les thématiques présentées sont issues du questionnaire « Capitale française de la Biodiversité »², et des choix du collectif régional. Les liens entre le dispositif TEN et le concours Capitale Française de la Biodiversité sont présentés dans la partie 6 du document d'informations générales.

Thématique 1 : Aménagement du territoire

Présentez ici les démarches que vous avez mises en œuvre sur votre territoire pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'urbanisme (réglementaire PLU, SCoT, et opérationnel ZAC, opérations d'aménagement) et dans la planification (choix politique et stratégique).

Exemple d'actions³ : Densification du bâti existant ; préconisation de plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales ; mobilisation d'outils pour maîtriser l'urbanisation : droit de préemption urbain (DPU), zone d'aménagement différé (ZAD), espace naturel sensible (ENS), actions pour inscrire le territoire dans une trajectoire vers le zéro artificialisation nette...

Présentez brièvement les principales actions du territoire en lien avec cette thématique :

² <http://www.capitale-biodiversite.fr/le-questionnaire>

³ Les exemples d'actions sont issus du questionnaire « Capitale française de la Biodiversité »

Précisions sur les activités (liens avec les résultats)

Au regard de l'activité, notez votre niveau d'adhésion sur cette échelle de 0 à 10 (0 = très faible ; 10 = très forte)

Action très faible

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Action très forte

Thématique 2 : Biodiversité locale et trames écologiques

Présentez ici les démarches mises en œuvre pour gérer et protéger la biodiversité sur le territoire. Cette protection passe notamment par le maintien et la restauration des différentes trames écologiques. Ceci grâce à la fois au maintien et la reconquête de réservoirs de biodiversité, mais aussi à l'existence de corridors écologiques permettant la circulation des espèces.

Cette thématique permet aussi de présenter les actions mises en œuvre pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les opérations de gestion de vos espaces verts et naturels, et de manière plus large des bâtiments et espaces publics.

Exemple d'actions : diminution de la pollution lumineuse en ville (trame noire), restauration de pelouses sèches, travaux sur la continuité écologiques des cours d'eau et zones humides (trame bleue), plantation de haies en zones agricoles, Engagement dans la charte d'entretien des espaces publics (préciser le niveau)

h les pr ales ions du territoire en l th :

Précisions éventuelles sur ces actions (liens avec la thématique, résultats obtenus, perspectives...) :

Au regard de l'action (de 0 à 10) = 0 = Action très faible ; 10 = Action très forte

Action très faible

Action très forte

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Thématique 3 : Biodiversité et citoyenneté

Présentez ici les démarches mises en œuvre pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité.

Exemple d'actions : Animation d'un espace ressource sur la nature sur le site Internet de la collectivité ; processus participatifs de collecte de données (sauvages de ma rue⁴, observatoire local de la biodiversité) ; panneaux pédagogiques sur sites ; formation des agents des collectivités...

h les pr ales ions du territoire en l th :

⁴ <https://www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue/>

Thématique 4 : Connaissance de la biodiversité

Présentez ici les actions mises en œuvre pour améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire.

Exemple d'actions : *Études faune, flore, habitat ; atlas de la biodiversité communale et intercommunale⁵ ; diagnostic écologique urbain complet ; diagnostic TVB...*

h les pr ales ions du territoire en l th :

⁵ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale>

Précisions sur les actes (liens avec les faits observés)

Au regard des actions, notez votre niveau actuel sur l'échelle de 0 à 10 (0 = très faible ; 10 = très forte)

Action très faible

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Action très forte

Thématique 5 : Autre(s) thématique(s)

Zone d'expression libre vous permettant de présenter d'éventuelles actions en lien avec d'autres thématiques, non citées précédemment.

Partie 3 : Présentation du projet

1. Le projet et les principales actions

Au regard de l'autoévaluation effectuée et des pistes d'amélioration identifiées, cette seconde partie a pour objectif de présenter le projet et les principales actions de votre collectivité à court et moyen terme (échelle 3 à 5 ans).

Titre du projet

Présentation du projet

Présentez ici le projet de votre collectivité (axes stratégiques, grands objectifs, choix des actions...)

Présentation des actions

En vous appuyant sur la fiche action type jointe au dossier de candidature, veuillez présenter plusieurs actions que votre collectivité souhaite mener à court et moyen terme. Ce sont l'ambition des actions, leur plus-value par rapport aux actions déjà réalisées, ainsi que la cohérence avec les enjeux du territoire et les pressions sur la biodiversité qui seront évalués.

Les 4 thématiques de travail prioritaires pour le collectif régional sont celles présentées précédemment, à savoir : aménagement du territoire, trames écologiques, mobilisation citoyenne et connaissance de la biodiversité.

Remarque : Pour chaque action présentée, vous pouvez indiquer un besoin d'accompagnement (point de blocage, besoin technique, montage financier, conseil ou autre) afin de faciliter sa mise en œuvre. Ceci

entraînera une évaluation de la pertinence de votre action par rapport aux axes de travail de la TEN.

2. Thématiques d'intérêt de votre collectivité

En complément des fiches actions présentées, indiquez ci-dessous les éventuelles thématiques sur lesquelles votre collectivité souhaite développer des actions dans les prochaines années :

3. Estimation des progrès réalisés

Pour chacune des thématiques suivantes, positionnez-vous à nouveau sur ce gradient d'action lorsque votre projet sera mis en œuvre.

Thématique 1 : Aménagement du territoire

Action très faible Action très forte
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Thématique 2 : Biodiversité locale et trames écologiques

Action très faible Action très forte
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Thématique 3 : Biodiversité et citoyenneté

Action très faible Action très forte
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Thématique 4 : Connaissance de la biodiversité

Action très faible Action très forte
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Dépôt du dossier

L'ensemble des documents de candidature (formulaire, fiches actions et délibération de la collectivité) sont à transmettre par mail à l'adresse suivante : juliette.berger@cen-auvergne.fr

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter la cellule d'animation à cette même adresse, ou au **06 22 79 64 97**.

Merci d'avoir exposé votre projet en faveur de la biodiversité dans le cadre de cette candidature à la reconnaissance Territoires engagés pour la nature.

Si vous êtes une commune ou intercommunalité, nous vous invitons en complément à valoriser les actions que vous auriez déjà réalisées en participant au concours Capitale française de la Biodiversité sur www.capitale-biodiversite.fr

Le dépôt du présent dossier de candidature vous permet d'accéder directement au questionnaire simplifié du concours.